

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2025.

Un rappel très important que le débarcadère des parents n'est pas un lieu où s'arrêter. L'attente est que vous déposez votre enfant et quitter rapidement pour laisser la chance aux autres parents de déposer eux aussi leurs enfants.

Le stationnement des employés est réservé aux détenteurs de vignette du CSSRS. Nous vous demandons de le respecter de 8h à 16h30. Le nombre d'élèves a grandi à l'école et le nombre d'employés aussi. Les employés paient un frais annuel pour utiliser le stationnement.

De plus, nous demandons aux élèves marcheurs d'utiliser uniquement les trottoirs pour circuler. Ceci est important pour assurer la sécurité de tous. Merci de faire un rappel à vos enfants marcheurs

En terminant, profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2026!

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

Amélie Thériault, Directrice

DATES IMPORTANTES

Lundi 8 décembre : Journée pédagogique ou reprise. Le service de garde est ouvert.

Vendredi 19 décembre : Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : **14 h 45**

Du 22 décembre au 5 janvier : Congé des Fêtes

Lundi 5 janvier : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

DERNIÈRE SEMAINE D'ÉCOLE AVANT LE CONGÉ-TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 19 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 45. Le transport sera aussi devancé d'une heure. Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits.** Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

Voici aussi nos thématiques pour la semaine du 15 décembre :

Chers parents,

Voici des informations sur la dernière semaine d'école.

Ce sont des suggestions et non des obligations!!!



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
JOURNÉE EN ROUGE	JOURNÉE EN VERT / « GRINCH »	JOURNÉE CHANDAIL DE NOËL	JOURNÉE CONTE DE NOËL ET PYJAMA	JOURNÉE ACCESSOIRES DE NOËL
				 L'ÉCOLE SE TERMINE À 14H45



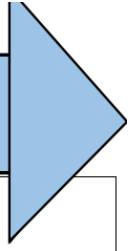
Démarche éducative et code de vie




Voici un rappel de ce qui se trouve sur le site Web de notre école concernant notre code de vie et notre démarche d'intervention éducative. Vous pouvez demander à votre enfant de vous l'expliquer.

[Code de vie 2025-2026.pdf](#)

[C-3_demarche_dintervention-couleur.pdf](#)

Démarche d'intervention éducative



	Palier 1	Palier 2	Palier 3	
<p>Je respecte le code de vie.</p> <p></p> <p>La personne témoin:</p> <ul style="list-style-type: none"> me fait des commentaires positifs sur mes bons comportements; me souligne mes bons coups. <p></p>	<p>J'ai besoin de l'adulte pour me guider dans l'application du code de vie</p> <p></p> <p>La personne témoin:</p> <ul style="list-style-type: none"> me fait des rappels et des suggestions; me modélise le bon comportement. 	<p>Fréquence: à l'occasion, dans la moyenne des élèves de son âge Durée: passagère ou épisodique Intensité: peu dommageable pour soi et pour les autres Constance: dans un seul contexte</p> <p>La personne témoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> intervient auprès de moi, me modélise ; me souligne le non respect de la règle du code de vie; me donne une conséquence logique ou me propose de poser un geste réparateur; consigne l'intervention et la transmet à mon titulaire. 	<p>Fréquence: 1 fois par jour ou 1 à 2 fois par semaine Durée: depuis plusieurs semaines Intensité: perturbation pour l'élève ou son entourage Constance: dans plus d'un contexte</p> <p>La personne témoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> intervient auprès de moi, me modélise; me souligne le non respect de la règle du code de vie; me donne une conséquence logique ou me propose de poser un geste réparateur; consigne l'intervention et la transmet à mon titulaire. <p>Mon titulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> informe mes parents et un professionnel est présent si le service est disponible. 	<p>Fréquence: plusieurs fois par jour ou 3 à 4 fois par semaine Durée: depuis plusieurs mois Intensité: perturbation pour l'élève ou son entourage Constance: dans la majorité des contextes</p> <p>La personne témoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> intervient auprès de moi, me modélise; me souligne le non respect de la règle du code de vie, me donne une conséquence logique ou me propose de poser un geste réparateur; consigne l'intervention et la transmet à mon titulaire. <p>Mon titulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> informe mes parents avise la direction <p>La direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> fait une analyse avec les personnes concernées des moyens sont mis en place afin de mieux répondre à mes besoins.

PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie et autres organismes gouvernementaux ([Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense](#), [Charte des facteurs vents froids](#)).

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER 2026

Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire de commencer l'année 2026 en force grâce à des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver 2026, ainsi que sur les dates d'ouverture pour l'inscription, consultez la page

<https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>



CLIC-ÉCOLE : DISPONIBLE DÈS LE 6 JANVIER 2026 AU CSSRS

Clic école

Destinée aux parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, l'application mobile Clic école vise à simplifier le quotidien des parents. Elle réunit l'ensemble des renseignements scolaires utiles au suivi scolaire de l'élève, tout en facilitant la collaboration avec l'équipe-école.

Au courant de la semaine du 6 janvier, vous recevrez une communication pour savoir quand et comment télécharger l'application mobile Clic école et commencer à l'utiliser.

Pour en savoir plus : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/clic-ecole>

CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS



Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le **12 février 2026**. Faites vite! Les places sont limitées : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)

Votre enfant éprouve des difficultés scolaires?

Cette capsule du Comité EHDAA pourrait bien vous intéresser! Au programme aujourd'hui...



Le plan d'intervention

Lors de la rencontre du bulletin, il se peut que l'enseignante ou l'équipe-école vous parle de faire une rencontre de l'équipe du plan d'intervention.

« Le plan d'intervention est perçu avant tout comme une démarche, un processus continu se situant bien au-delà d'un formulaire à remplir. Il s'agit prioritairement d'une démarche de concertation, d'un outil de suivi individualisé ainsi que d'une démarche de résolution de problèmes. » [Le plan d'intervention... au service de la réussite de l'élève](#) (Gouvernement du Québec, 2004).

On y retrouve les forces et les besoins de l'élève, les objectifs à atteindre, les moyens et ressources pour y arriver, les échéances et les rôles et responsabilités de chacun.

Votre présence à cette rencontre est importante. Pour vous y préparer, cliquez ici : [Élèves en difficultés - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke](#)

RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

Mode veille : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.



Avis d'ouverture ou de suspension des cours : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

OBJETS PERDUS

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés dans le coin des objets perdus près du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 5 janvier 2026 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 6 janvier 2026. Nous serons le jour 8.

Joyeux temps des Fêtes!